

République Togolaise



Travail- Liberté-Patrie

Présentation du Document de Programme Pays de l'UNICEF-Togo au Conseil d'Administration

Communication de **monsieur Koffi AKAKPO**, Chargé d'affaires a.i. de la
mission permanente du Togo auprès des nations unies à New York

New York, le 6 septembre 2023

Madame la Présidente,

Distingués membres du Conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de prendre la parole, au nom du gouvernement togolais, à l'occasion de cette session du Conseil d'administration consacrée à l'examen et à l'adoption des projets programmes pays dont celui du Togo pour la période 2024-2026.

Je tiens à féliciter, madame la directrice régionale, pour la brillante présentation du document sous examen.

Madame la Présidente,

Au cours de ces quatre dernières années, le Togo a déployé des efforts pour améliorer la protection de l'enfance et harmoniser le cadre législatif et réglementaire avec les conventions et traités internationaux relatifs aux droits de l'enfant.

L'engagement du Togo dans ce cadre a permis, avec l'appui des partenaires, de renforcer les capacités nationales de suivi des droits de l'enfant et les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Le document sous examen, qui tire son fondement non seulement de l'analyse de données statistiques vérifiables mais aussi et surtout des enseignements tirés de la sixième évaluation du programme en cours vise à promouvoir l'intersectionnalité, l'approche communautaire, le passage à l'échelle, les droits et les services en faveur des enfants et des adolescents, l'égalité de genre et la programmation informée par les risques dans le cadre d'une approche orientée.

Madame la Présidente

Nous nous réjouissons du fait que ce programme pays élaboré sous le leadership du Gouvernement togolais avec la participation des enfants, des adolescents, des jeunes, de la société civile et des entités des Nations Unies épouse les fondamentaux de la feuille de route du

Gouvernement togolais pour la période 2020-2025, du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022- 2025 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et a pour vision : « Chaque fille et chaque garçon au Togo vit dans une société plus résiliente, protectrice, équitable et inclusive, où les droits des enfants sont respectés et leur voix compte. »

Nous nous félicitons d'ores et déjà de savoir que la mise en œuvre de ce programme visera le changement des systèmes et des comportements et le passage à l'échelle des initiatives probantes, en permettant à l'UNICEF de s'atteler à transformer les acquis programmatiques du programme pays 2019-2023 en résultats durables au profit des enfants et adolescents les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les initiatives communautaires, la programmation informée par les risques, le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles pour la résilience aux chocs, et les stratégies axées sur les adolescents.

Nous témoignons enfin toute notre reconnaissance à l'UNICEF qui s'engage dans ce processus à mettre également l'accent sur l'élargissement de l'espace budgétaire pour augmenter les investissements nationaux dans les secteurs sociaux.

Madame la Présidente,

Au regard de tout ce qui précède, je voudrais vous assurer du total soutien du Gouvernement togolais quant aux ambitions de l'UNICEF pour le Togo dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme pays soumis à l'appréciation du conseil d'administration.

Je voudrais par conséquent, vous inviter, au nom du Gouvernement togolais, à approuver ce document pour permettre à l'UNICEF d'accompagner le Togo dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Je vous remercie de votre aimable attention.